

Décision

Générale

colonial

Décision n° 25-309-1922 Secours

n° 25-309-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 août 1922

Numéro JO
n° 309 du 31/08/1922

Date du numéro
31 août 1922

TEXTE INTÉGRAL

un secours de 240 frs l'an est alloué pour l'anné 1922 à compter du 16: septembre 1922 à l'ex-askari de la police rurale Noguet Ismaël, qui réunit plus de 20 ans de services, licencié pour inaptitude physique.